

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 11 novembre 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

| | | | |
|-----------------|----------|-----------------|-------------|
| Sont présents : | Monsieur | Réjean Major | Maire |
| | Monsieur | Luc Larivière | Conseiller |
| | Monsieur | Steve Lefebvre | Conseiller |
| | Monsieur | Yvon Pelletier | Conseiller |
| | Madame | Karo Poirier | Conseillère |
| | Monsieur | Pierre Parisien | Conseiller |

Est absent : Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

| | |
|----------|---|
| 0 | OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE |
|----------|---|

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue spéciale aux nouveaux membres du conseil.

Une minute de silence est tenue en cette journée du souvenir.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-11-11-281

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

| | |
|----------|---|
| 0 | OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE |
|----------|---|

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Séance ordinaire du 3 septembre 2013

B- Séance extraordinaire du 13 septembre 2013

C- Séance extraordinaire du 23 septembre 2013

D- Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2013

- 0-6 Nomination du maire suppléant
- 0-7 Rapport du maire sur la situation financière

| | |
|------------|--------------------------------|
| 100 | ADMINISTRATION GÉNÉRALE |
|------------|--------------------------------|

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2013
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2013
- 100-7 Composition des différents comités et représentants municipaux
 - A- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Membres
 - B- SAGE du bassin versant du lac des Trente-et-Un Mille – Représentant
 - C- CRSBPO – Bibliothèque – Représentant
- 100-8 Souper de Noël
- 100-9 Calendrier de planification budgétaire 2014
- 100-10 Assurances générales de la municipalité

| | |
|------------|--------------------------|
| 200 | SÉCURITÉ PUBLIQUE |
|------------|--------------------------|

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

| | |
|------------|-----------------------------------|
| 300 | TRANSPORT ET COMMUNICATION |
|------------|-----------------------------------|

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en octobre 2013
- 300-2 Rapport des travaux prévus en novembre 2013
- 300-3 Communications
- 300-4 Résultats de l'appel d'offres - #2013-09 – Asphalte et bordure – Ferme-des-Six

| | |
|------------|---|
| 400 | HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT |
|------------|---|

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Inspection du réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Mise à niveau - Suivi
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

| | |
|------------|---------------------------|
| 500 | SANTÉ ET BIEN ÊTRE |
|------------|---------------------------|

| | |
|------------|--|
| 600 | AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT |
|------------|--|

- 600-1 CCU
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'octobre 2013

600-3 Projet de la « Petite école de rang » - Demande de subvention – Prix Ruralia-Desjardins

| | |
|------------|---------------------------|
| 700 | LOISIRS ET CULTURE |
|------------|---------------------------|

700-1 Patinoire 2013-2014

| | |
|------------|-----------------------|
| 800 | CORRESPONDANCE |
|------------|-----------------------|

| | |
|------------|--------------|
| 900 | VARIA |
|------------|--------------|

900-1 Cours d'éthique et de déontologie

| | |
|-------------|-----------------------------|
| 1000 | PÉRIODE DE QUESTIONS |
|-------------|-----------------------------|

| | |
|-------------|---------------------------------|
| 1100 | AJOURNEMENT DE LA SÉANCE |
|-------------|---------------------------------|

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Séance ordinaire du 3 septembre 2013

M.B. 2013-11-11-282

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Séance extraordinaire du 13 septembre 2013

M.B. 2013-11-11-283

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 septembre 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Séance extraordinaire du 23 septembre 2013

M.B. 2013-11-11-284

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

D- Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

Sujet reporté à l'ajournement.

0-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2013

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois d'octobre 2013.

0-6 Nomination d'un maire suppléant

M.B. 2013-11-11-285

Considérant l'article 116 du Code municipal du Québec;

Considérant qu'en vertu de cet article, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant. Lequel en l'absence du maire remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

Considérant la recommandation formulée par le maire;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de nommer la conseillère Karo Poirier comme maire suppléante.

Adoptée à l'unanimité

0-7 Rapport du maire sur la situation financière

Sujet reporté à l'ajournement.

| | |
|------------|--------------------------------|
| 100 | ADMINISTRATION GÉNÉRALE |
|------------|--------------------------------|

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2013-11-11-286

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 octobre 2013, pour un montant total de 4 218.52\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

Sujet reporté à l'ajournement.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2013

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège #6, Pierre Parisien, se retire des discussions en ce qui concerne ce sujet.

M.B. 2013-11-11-287

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2013 pour un montant total de 99 357.04\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège #6, Pierre Parisien, reprend son siège à la table du conseil.

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2013

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège #2, Steve Lefebvre, se retire des discussions en ce qui concerne ce sujet.

M.B. 2013-11-11-288

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 octobre 2013 pour un montant de 36 514.80\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Un crédit de 80\$ est appliqué contre la liste déposée et ce, au fournisseur LARI65.

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège #2, Steve Lefebvre, reprend son siège à la table du conseil.

100-7 **Composition des différents comités et représentants municipaux**

A- **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Membres**

M.B. 2013-11-11-289

Considérant le règlement numéro 166, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que ce comité est constitué entre autres, par deux membres du conseil municipal;

Considérant les résultats des dernières élections;

Considérant qu'un des membres du conseil siégeant sur ce comité a été défait;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de nommer le conseiller Steve Lefebvre au sein du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Denis Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

B- **SAGE du bassin versant du lac des Trente-et-un Milles – Représentant**

Sujet reporté à l'ajournement.

C- **CRSBPO - Bibliothèque - Représentant**

M.B. 2013-11-11-290

Considérant que la municipalité de Bouchette doit nommer un représentant agissant pour la municipalité et ce, auprès de l'organisme Réseau Biblio de l'Outaouais;

Considérant que ce représentant sera porteur du dossier bibliothèque de la municipalité;

Considérant que ce représentant aura droit de vote à l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de désigner le conseiller Luc Larivière comme représentant de la municipalité de Bouchette au sein de l'organisme CRSBPO.

Adoptée à l'unanimité

100-8 **Souper de Noël**

Sujet reporté à l'ajournement.

100-9 **Calendrier de planification budgétaire 2014**

Le calendrier de planification budgétaire 2014 est déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour information aux membres du conseil.

100-10 Assurances générales de la municipalité

M.B. 2013-11-11-291

Considérant que la police des assurances générales de la municipalité vient à échéance le 31 décembre 2013;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir des prix pour le renouvellement des assurances de la municipalité avec notre courtier actuel soit avec un représentant de « Promutuel La Vallée » et avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et ce, pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|--------------------------|
| 200 | SÉCURITÉ PUBLIQUE |
|------------|--------------------------|

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'octobre 2013.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, tient à souligner la participation des pompiers volontaires lors de la fête de l'Halloween.

| | |
|------------|-----------------------------------|
| 300 | TRANSPORT ET COMMUNICATION |
|------------|-----------------------------------|

300-1 Rapport des travaux exécutés en octobre 2013

300-2 Rapport des travaux prévus en novembre 2013

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux exécutés durant le mois d'octobre 2013 de même que la liste des travaux prévus durant le mois de novembre 2013.

300-3 Communications

300-4 Résultats de l'appel d'offres - #2013-09 – Asphalte et bordure – Ferme-des-Six

M.B. 2013-11-11-292

Considérant les résolutions M.B. 2013-09-23-255 et M.B. 2013-09-23-256 adoptées lors de la séance extraordinaire tenue le 23 septembre 2013;

Considérant l'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offres #2013-09 en ce qui concerne des travaux d'asphalte et de bordure sur le chemin de la Ferme-des-Six;

Considérant le procès-verbal rédigé et déposé par la directrice générale relativement à cet appel d'offres public;

Considérant que le contrat a été octroyé à la firme « Construction Edelweiss » pour un montant de 82 574.67\$ plus taxes et ce, tel qu'autorisé par la résolution M.B. 2013-09-23-255;

Considérant que, dans le document d'appel d'offres, le service de génie municipal de la MRCVG effectuait la surveillance desdits travaux de réfection;

Considérant que lors de rencontres du comité de voirie, des discussions avaient eu lieu en ce qui concerne la courbe 90° de la rue du Pont, courbe située à l'intersection du chemin de la Ferme-des-Six et ce, en vue d'y effectuer la continuité des travaux débutés l'an passé, soit la pose d'asphalte suite aux travaux de remplacement de la valve d'interruption du réseau d'aqueduc;

Considérant le solde budgétaire disponible en ce qui concerne les travaux de voirie, solde présenté lors de la séance de conseil tenue le 1^{er} octobre 2013;

Considérant les décisions prises par la directrice générale en accord avec le maire, à savoir la pose d'asphalte dans ladite courbe;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'entériner les décisions prises par la directrice générale, à savoir l'octroi du contrat de réfection d'une section du chemin de la Ferme-des-Six, soit le contrat #2013-09, les travaux de surveillance, de même que l'extra relatif à la pose d'asphalte dans la courbe de la rue du Pont.

Adoptée à l'unanimité

Contrat #2013-09 – Asphalte et bordure – Ferme-des-Six – Autorisation de paiement

M.B. 2013-11-11-293

Considérant la résolution M.B. 2013-11-11-292 adoptée séance tenante;

Considérant les informations incluses à l'intérieur du devis d'appel d'offres en ce qui concerne le paiement relatif aux travaux;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements relatifs au contrat #2013-09 et ce, en conformité avec le devis d'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|-----|---|
| 400 | HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT |
|-----|---|

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Inspection du réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Mise à niveau - Suivi

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

| | |
|------------|---------------------------|
| 500 | SANTÉ ET BIEN ÊTRE |
|------------|---------------------------|

| | |
|------------|--|
| 600 | AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT |
|------------|--|

600-1 CCU

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'octobre 2013

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'octobre 2013 sont déposées.

600-3 Projet de la « Petite école de rang « Demande de subvention – Prix Ruralia Desjardins

M.B.2013-11-11-294

Considérant le projet de la « Petite école de rang de Bouchette »;

Considérant que ce projet consiste à redonner vie à une petite école de rang encore présente sur notre territoire et d'en faire un musée à la mémoire des années où on devait marcher pour aller à la petite école de rang pour apprendre à lire, écrire et compter;

Considérant que les organismes « Solidarité rurale » et « Mouvement Desjardins » remettront des bourses dans le cadre du Prix Ruralia-Desjardins et ce, pour une troisième année;

Considérant que ledit projet satisfait aux critères établis par ces deux organismes dans le cadre de ces bourses;

Considérant que ledit projet est un projet novateur et rassembleur provenant d'une initiative de citoyens;

Considérant la demande déposée par la présidente du comité formé pour ce projet, madame Françoise Major à l'effet d'obtenir un appui à ce projet;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu que la municipalité de Bouchette appuie le dépôt de la candidature du projet « Restauration de la petite école du rang Bonnet Rouge de Bouchette » et ce, dans le cadre du Prix Ruralia-Desjardins.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|---------------------------|
| 700 | LOISIRS ET CULTURE |
|------------|---------------------------|

700-1 Patinoire 2013-2014

Sujet reporté à l'ajournement.

| | |
|------------|-----------------------|
| 800 | CORRESPONDANCE |
|------------|-----------------------|

800-1 Opération Nez rouge – Demande de contribution

M.B.2013-11-11-295

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de remettre la somme de 100\$ comme contribution de la municipalité de Bouchette pour l'organisation de ce service qu'est l'Opération Nez rouge dans la région. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|--------------|
| 900 | VARIA |
|------------|--------------|

900-1 Cours d'éthique et de déontologie

M.B.2013-11-11-296

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, les élus municipaux ont l'obligation de suivre une formation sur le comportement éthique;

Considérant que les nouveaux élus doivent suivre cette formation en éthique moins de six mois après leur entrée en fonction;

Considérant que, suite aux élections 2013, le conseil municipal de Bouchette comprend trois nouveaux membres;

Considérant qu'une formation se tiendra le samedi 16 novembre 2013 à Aumond;

Considérant que quatre membres du conseil sont intéressés à participer à cette formation, soient Steve Lefebvre, Luc Larivière, Yvon Pelletier et Pierre Parisien;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser les quatre conseillers intéressés à participer à la formation obligatoire pour les élus municipaux, « Le comportement éthique ». Cette dépense d'un montant total de 100\$ plus taxes (25\$ par participant) sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-110-00-454).

Adoptée à l'unanimité

| | |
|-------------|-----------------------------|
| 1000 | PÉRIODE DE QUESTIONS |
|-------------|-----------------------------|

Une question est posée concernant le sujet suivant :

- Statistiques relatives au vote par correspondance

| | |
|-------------|---------------------------------|
| 1100 | AJOURNEMENT DE LA SÉANCE |
|-------------|---------------------------------|

M.B. 2013-11-11-297

À 19h45, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'ajourner la présente séance à lundi prochain, 18 novembre 2013 à 19h.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière